



HAL
open science

La mise en valeur d'un fonds documentaire - L'exemple de la bibliographie

Guillaume Willems

► **To cite this version:**

Guillaume Willems. La mise en valeur d'un fonds documentaire - L'exemple de la bibliographie . Sciences de l'information et de la communication. 2009. dumas-01688015

HAL Id: dumas-01688015

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01688015v1>

Submitted on 19 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Guillaume WILLEMS

**MASTER1, MENTION ICD
(Option : Sciences de l'Information et du Document)**

**MEMOIRE DE STAGE
Mission effectuée du 14 Avril au 1 Juin 2009**

**À
La Médiathèque Départementale du Nord
140 bis, rue Ferdinand Mathias - BP13- 59260 Hellemmes Lille**

La mise en valeur d'un fonds documentaire

L'exemple de la bibliographie

Sous la direction de :

Mr Ismail TIMIMI (tuteur universitaire)

Mme Marie-Cécile DELACHE (tuteur professionnel)

**Soutenu le 29 Juin 2009 à l'UFR IDIST
Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)
BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex**

Année Universitaire 2008/2009

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du personnel de la Médiathèque départementale du Nord, notamment Marie-Odile PARIS-BULCKAEN et Marie-Cécile DELACHE, pour leur grande disponibilité et leur assistance durant toute la durée de ce stage.

Sans oublier ma famille pour leur soutien.

PLAN

<u>Introduction</u>	page 7
<u>Partie I : Etat de l'art</u>	page 9
1.1 Sur le plan universitaire	page 9
1.2 Sur le plan professionnel	page 10
1.3 Autres ressources	page 10
<u>Partie II : Missions</u>	page 12
2.1 Présentation de la structure	page 12
2.1.1 Les origines	page 12
2.1.2 Les missions	page 13
2.1.3 Les moyens	page 14
2.2 Réalisation de la mission	page 15
2.2.1 Méthode de projet	page 16
2.2.2 Organisation du groupe de travail	page 18
2.2.3 Préparation et compte rendu des réunions.....	page 20
<u>Partie III : Questionnement</u>	page 23
3.1 La bibliographie, une mise en valeur subjective ?.....	page 23
3.1.1 Vous avez dit « subjectivité » ?	page 23
3.1.2 Piste d'évaluation de la bibliographie ..	page 25

3.2 Quels autres formes de mise en valeur page 27

Partie IV : Mise en perspective et projection page 31

4.1 Limites page 31

4.2 Prospective page 31

Conclusion page 34

Bibliographie page 36

Annexes page 38

LISTE DES ACRONYMES UTILISES

DSI Diffusion Sélective de l'Information

JBR Journée des Bibliothèques Relais

MdN Médiathèque départementale du Nord

NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

INTRODUCTION

Dans les centres de documentation, les bibliothèques, les structures proposant des informations ou des documents, il y a un impératif connu de tous : la mise en avant et en valeur soit en interne, soit en externe, des informations et des documents.

« L'information documentaire pertinente est extraite d'outils documentaires complémentaires, bibliographiques ou non, directement mis à disposition de l'utilisateur. »¹

De cette définition, on comprend mieux la valeur ajoutée que peut représenter la mise en œuvre d'une bibliographie pour l'utilisateur. Ces réalisations présentes un moyen concret offrant une réelle plus-value au public. Cependant, on reste dans une information indirecte, c'est-à-dire que l'utilisateur ne dispose pas de l'information en elle-même, il lui est nécessaire de rechercher dans le document en lui-même l'information souhaitée. Cette information documentaire regroupe deux types de services, le service d'accueil, de renseignement et la réalisation de produit. Ici, nous nous axons, en priorité, sur les produits réalisés pour les utilisateurs. Ces produits répondent également aux services proposés par le professionnel de l'information, puisqu'ils permettent d'orienter la recherche de l'utilisateur, de consulter à posteriori les documents, de répondre à son besoin d'information.

Ces mises en valeurs peuvent s'opérer par des bibliographies, la mise en place de plate forme de diffusion sur internet par des sites, des portails des wiki, des blogs... c'est-à-dire par l'utilisation des NTIC. Quels que soit le moyen utilisé, la problématique vient du fait de mettre en avant un travail, un fonds, une information... afin de faire connaître ledit travail.

Il existe donc de multiples possibilités pour mettre en avant une donnée, c'est un enjeu majeur présent pour de multiples acteurs du monde de la communication, de l'information et de la documentation. On peut se demander comment mettre en avant un fonds en médiathèque ? De même, est-ce le seul moyen de mise en valeur ? Quels intérêts la bibliographie possède-t-elle par rapport aux autres moyens et vice-versa ?

Nous allons donc débiter par un état de l'art de la question par rapport à l'environnement professionnel, académique et numérique, afin de mettre en perspective cette mission. Nous observerons ensuite la structure en elle-même et la mission effectuée. Des questions surviennent quand au mode de sélection des documents, du référentiel utilisé, c'est pourquoi nous verrons dans une partie les questions et des modalités qui se posent vis-à-vis de ce stage. Pour conclure, nous mettrons en avant les souhaits et les actions qui n'ont pas pu être réalisés pour diverses raisons durant cette expérience professionnelle.

¹ P 35. Sous la direction de **VERRY-JOUVET, Corinne**. *Créer et gérer un service de référence*. Villeurbanne : institut de formation de recherche, 1996. 141 p. ISBN 2-910966-02-X

Afin de comprendre le caractère et la pertinence de la mise en valeur d'un fonds, nous allons mettre en perspective cette notion par un état de l'art afin de mieux appréhender les enjeux présents dans cette tâche.

ETAT DE L'ART

1.1 Sur le plan universitaire

Afin d'appréhender comme il se doit la notion de mise en valeur d'un fonds, je réalise qu'il faut prendre en compte les travaux précédemment réalisés. Il n'existe pas d'étude sur la valorisation d'un fonds par la réalisation d'une bibliographie. Néanmoins, il existe plusieurs études et travaux qui se rapprochent de notre sujet, soit en mettant en avant la mise en valeur d'un fonds, soit concernant la réalisation d'une bibliographie. Tout d'abord, il est apparu que nous devons prendre en compte les stages réalisés par d'anciens stagiaires. On y retrouve plusieurs mémoires mettant en lumière une mise en valeur d'un fonds : ainsi Emilie Van-Ingelandt² y reprend cette notion, ce qui montre l'importance de cette mission. En effet, on y retrouve la nécessité de rendre accessible l'offre documentaire présente, la collection par plusieurs moyens. On y laisse des pistes de valorisation : par une évaluation des services, du fonds. De même, il est mis en avant l'importance de l'indexation et du catalogage, ainsi qu'un désherbage³ couplé à une acquisition, jugée indispensable à une mise en valeur, afin de rendre les documents plus accessibles. Ce mémoire offre des pistes intéressantes sur les autres moyens de mise en valeur, on peut même mettre en lumière l'importance que prend la mise en avant de l'information, ce qui démontre de la grande considération qu'on accorde à cette mission.

On peut mettre en lumière que d'autres travaux reprennent ces concepts en mettant en avant l'intérêt de la bibliographie. Ainsi on peut mettre en valeur le fait que le mémoire de Florence Jourdain de Thieulloy⁴ reconnaît la bibliographie, comme un outil documentaire très utile pour faire connaître et découvrir. Cette reconnaissance vise à démontrer la grande valeur de ce type de produit pour les professionnels et les usagers. .

De même, Marion Vacher⁵ y reconnaît l'importance du dossier documentaire dans le travail du bibliothécaire ou du documentaliste. Le dossier étant un produit documentaire, il entre dans la même ligne de compte que la bibliographie. Définit par l'ADBS comme un « Document secondaire ou tertiaire, conçu pour répondre à des besoins d'information, sous des formes diverses : bibliographie, bulletin bibliographique ou de liaison, bulletin de sommaire, dossier documentaire, dossier de presse, DSI, revue de presse, état de la question, synthèse documentaire, etc... ». Les produits documentaires sont donc un moyen de valorisation efficace de l'information, ils constituent les piliers de la valorisation de l'information.

² **VAN-INGHELANDT, Emilie.** *Voyage dans la vie des collections.* P 11 et 12. Master ICD.

³ **VAN-INGHELANDT, Emilie.** *Voyage dans la vie des collections.* P 16 et 35. Master ICD.

⁴ **JOURDAIN DE THIEULLOY, Florence.** *Le dossier documentaire au service de l'information.* P 31. Master ICD.

⁵ **VACHER, Marion.** *Mise en place de produits documentaires dans un organisme public : le ministère des affaires étrangères.* Master ICD

1.2 Sur le plan professionnel

La MdN⁶ comprend plusieurs mémoires reprenant la notion de mise en valeur d'un fonds par la réalisation d'une bibliographie. Ainsi, on y retrouve un mémoire réalisé autour de la bibliographie 14/18⁷ réalisé par Lucie Pasquesoone⁸, un autre sur la bibliographie Europe XXL⁹ réalisé par Guillaume Lheureux¹⁰. Ces deux mémoires mettent en avant la réalisation d'une bibliographie comme un moyen de mise en valeur et de communication de la médiathèque départementale auprès du public. On remarque que ceux-ci ont été réalisés dans une optique de valorisation du patrimoine ou de management. Ce qui entraîne d'importantes différences dans la mise en perspective de leurs bibliographies, en effet, les enjeux y sont différents des miens. Cependant, on y retrouve plusieurs points communs avec ma mission qui nous tient lieu de fil conducteur.

La bibliographie y est véritablement perçue comme un moyen de communication et de promotion de la MdN, permettant de valoriser un thème par une sélection de documents hétérogènes et brassant une offre très large, afin d'y retrouver des documents connus et d'autres véritablement inconnus du grand public. La formation de ces deux étudiants montrent combien la réalisation d'une bibliographie est perçue comme lourde et reflétant un travail d'envergure dans la gestion et la coordination d'une telle tâche. Nécessitant tout aussi bien un solide sens du management qu'un important travail de valorisation d'un fonds auprès d'un public très large.

Tout d'abord, on reconnaît la bibliographie comme un moyen pour les médiathèques de mise en valeur d'un fonds, par leurs impacts auprès d'un vaste public, comme un outil qui reste l'un des premiers moyens de mise en valeur d'un fonds documentaire. Mais il existe des travaux présents sur d'autres ressources qui ne doivent pas être ignorés.

1.3 Autres ressources

La mise en valeur d'un fonds documentaire a également été abordé par des travaux présents sur memSIC, ainsi on peut remarquer que la mise à disposition d'une offre pertinente est déterminante, principalement par la création de fonds particulier mais aussi par la réalisation de bibliographie qui est un élément de base de la réalisation de produits documentaires¹¹ permettant la mise en valeur d'un

⁶ **Médiathèque départementale du Nord**

⁷ **Médiathèque départementale du Nord**. *La grande guerre : de la fleur au fusil à la flamme du souvenir*, 2008, (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur : <http://mediathequedunord.cg59.fr/user/files/La%20Grande%20Guerre.pdf>

⁸ **PASQUESOONE, Lucie**. *Le tourisme de mémoire : un outil au service de la mémoire de la grande guerre ?* 2008. Master 2 culture, tourisme et valorisation du patrimoine

⁹ **Médiathèque Départementale du Nord**. *D'une Europe à l'autre : fragments de l'est*, 2009, (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur : <http://mediathequedunord.cg59.fr/user/files/La%20Grande%20Guerre.pdf>

¹⁰ **LHEUREUX, Guillaume**. 2008. Master 2 professionnel : Management et Gestion des Collectivités Territoriales.

¹¹ **BONNEFOY, Laetitia**. Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisagés ? p 104 et 105. Disponible sur internet : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

fonds. Mais celle-ci implique la mise à disposition du travail fourni, c'est par la diffusion¹² qu'on peut mettre en avant le travail effectué et réalisé les objectifs de mise en valeur, c'est-à-dire faire connaître au public les nouvelles offres, les documents, l'information...

Ce que nous enseigne cet état de l'art, c'est qu'il existe plusieurs études sur la mise en valeur d'un fonds documentaire, démontrant l'importance d'une telle action pour les structures tant public que privée. Quelques travaux mettent en avant l'intérêt de la bibliographie dans une mise en valeur. Cet état de l'art nous permet de comprendre et de mettre en perspective l'importance de notre objet d'étude dans un esprit informationnel. Après cette mise en perspective théorique, nous allons entrer dans le vif du sujet en offrant une présentation de la structure ainsi qu'une mise en perspective de la mission et de son déroulement en mettant en avant le travail effectué durant celle-ci.

¹² **BONNEFOY, Laetitia**. Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisagés ? p 64. Disponible sur internet : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

MISSIONS

Afin de comprendre au mieux la mission qui a été la mienne, il est nécessaire de comprendre mon environnement professionnel. Celui-ci a joué un rôle important dans ma mission, c'est pourquoi, il est vital de comprendre au mieux les nombreuses spécificités de la MdN. Ainsi, elle présente plusieurs particularités :

2.1 Présentation de la structure¹³

2.1.1 Les origines :

C'est en 1945 qu'a eu lieu la création d'une bibliothèque centrale de prêt dans chaque département. De nos jours, au-delà du passage du bibliobus, elle conseille et aide en conception de bibliothèque, offre des formations aux bibliothécaires bénévoles, des services d'animations, des attributions de subventions...

La médiathèque départementale du Nord est une bibliothèque au service des bibliothèques ; les communes de moins de 10 000 habitants et les structures intercommunales intégrant des communes de moins de 15 000 habitants du Département, peuvent bénéficier des prestations de la MDN sous réserve de la signature d'une convention de partenariat. Elle entretient aussi des partenariats avec d'autres établissements publics tels que les collèges, les P.M.I., de même qu'avec les associations qui œuvrent au développement de la lecture.

Expertise technique et ingénierie culturelle, formation initiale et continue, évaluation des politiques locales, projets d'animation, programmes de développement : la MDN développe un partenariat fructueux avec les communes et apporte un soutien sans réserve aux bibliothèques locales.

Pour desservir le département de manière efficace, la MdN dispose sur le territoire départemental de 4 antennes :

- Antenne de Flandre à Hazebrouck
- Antenne du Hainaut-Avesnois au Quesnoy
- Antenne du Cambrésis à Caudry
- Antenne de Lille-Douais à Hellemmes

La MdN a pour projet de poursuivre le maillage du territoire et de favoriser la mise en réseau des bibliothèques. Elle cherche également à faire évoluer sa politique documentaire : ceci afin de s'adapter aux nouveaux modes de consommation des biens culturels (musique en ligne, plates-formes de téléchargement, Vidéo à la demande). Elle poursuit son implication dans l'accompagnement des projets du territoire. Elle cherche également à faire évoluer son portail internet afin de développer l'interactivité avec les utilisateurs. Enfin, elle

¹³ **Médiathèque Départementale du Nord.** *Présentation*, 2009 (page consultée le 6 juin 2009)

Disponible sur :

<http://mediathequedunord.cg59.fr/?id=1113&owid=MHwxMjQ0NDcyNzE2fGNkYjJhY2VhMzE2MzM3NWMlZjc5MGEzYTlyYmYwYmVmMzE3YTE2MjM>

envisage aujourd'hui la mise en place de services "différenciés", mieux adaptés à la taille et à l'activité réelle des différentes bibliothèques-relais. Un service de navettes est à l'étude afin de répondre plus rapidement aux demandes de réservation de documents.

Elle accueille dans ses locaux des publics professionnels et des bibliothécaires bénévoles. Service départemental, la MDN est présente sur le terrain dans les communes rurales. Là, au plus près des besoins grâce à ses antennes, elle assure ses quatre missions principales : conseiller, prêter, former, animer.

2.1.2 Les missions de la MDN¹⁴

Conseiller :

La MDN conseille les communes de moins de 10 000 habitants et de ses intercommunalités en matière d'organisation et de suivi dans la réalisation et l'aménagement de médiathèques. Elle instruit les demandes de subventions départementales pour la construction et l'équipement de médiathèques et encourage l'accès au multimédia et aux Technologies de l'Information et de la Communication. Elle réfléchit aux côtés des partenaires à l'évolution de l'offre de lecture dans les différents territoires.

Prêter :

La MDN prête aux bibliothèques et médiathèques-relais des communes de moins de 10 000 habitants ou des intercommunalités qui ont signé une convention de partenariat avec le Conseil Général, des documents tous supports renouvelés régulièrement : livres, disques, cédéroms, DVD. Ces prêts enrichissent l'offre documentaire propre des communes et permettent d'élargir le choix du public.

Former :

La MDN propose un programme annuel de formations aux bibliothécaires des bibliothèques-relais.

Animer :

La MDN prête à ses partenaires des expositions. Elle soutient et coordonne les projets d'animation.

Les structures partenaires du projet bibliographique :

La bibliographie annuelle de la Médiathèque départementale du Nord est habituellement réalisée par ses seuls services. Toutefois, elle peut être amenée à collaborer avec d'autres structures si la thématique choisie s'y prête. En 2006, la

¹⁴ **Médiathèque Départementale du Nord.** *Missions*, 2009 (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur <http://mediathequedunord.cg59.fr/?id=1115&owid=MnwxMjQ0NDcyNjg1fGM1YTEwZWE0MDdkMzYwNzAxYjhjNDY4ZDU5NDVhN2UzMDFIMGY2ZGY>

bibliographie consacrée à l'Inde et réalisée dans le cadre de l'opération Lille3000 a amené la MdN à collaborer avec la médiathèque de Lille qui réalisait un projet similaire de son côté. De cette collaboration est né un ouvrage unique regroupant les deux bibliographies. De même, la bibliographie concernant l'Europe XXL a connu un partenariat avec la médiathèque de Tourcoing et Lille 3000 offrant un produit documentaire très riche. Concernant la bibliographie que j'ai coordonnée durant ce stage, il ne devrait pas y avoir de partenariat particulier cette fois-ci.

2.1.3 Les moyens de la MDN¹⁵

La MDN en chiffres sur l'année 2008 :

Le réseau de la MDN (comprenant les 4 antennes) dessert 61 % des communes de moins de 10 000 habitants ce qui correspond à 64 % des habitants de ces mêmes communes.

Le réseau comprend 3 types de structures avec 30 % de bibliothèque municipale répondant aux normes de surface, de budget, aux heures d'ouvertures, de formations...37 % de bibliothèque-relais comprenant un fonctionnement correct mais ne remplissant pas toutes les conditions optimales. Et 33 % de dépôt des bibliothèques qui ne remplissent pas les conditions de la convention de partenariat avec le Département.

Les acteurs sont variés avec 14 % de bénévoles qualifiés, 11 % de salariés qualifiés, 2 % de CAE qualifiés, 68 % de bénévoles non qualifiés, 3 % de salariés non qualifiés et 2 % de CAE non qualifiés. Les bibliothèques sont gérées par du personnel formé à 74 % et seulement 26 % des bibliothèques sont gérées par du personnel non formé.

Le budget global d'acquisition des bibliothèques est de 1 151 270 € et le budget global d'acquisition de la MDN est de 1 249 175 € soit un total de 2 400 445 € soit 3,53 €/habitant/population desservie.

L'offre documentaire des bibliothèques du réseau est de 1 396 170 livres, 66 454 documents sonores, 4 803 cédéroms et 26 861 documents vidéo. Soit en moyenne 4 462 documents par bibliothèque.

Les locaux comprennent 41 909 m², soit 125 m² par bibliothèque. L'informatisation est avancée avec 111 bibliothèques informatisées (32,8 % du réseau), 103 bibliothèques sont connectées à internet (30, 7 % du réseau) et 117 possèdent une station multimédia (35, 2 % du réseau)

Les lecteurs représentent 16,5 % de la population desservis. Concernant les livres prêtés, il y en a eu 2 199 384 soient 19,3 par lecteurs. Ainsi que 250 902

¹⁵ **Médiathèque Départementale du Nord.** *Moyens*, 2009. (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur <http://mediathequedunord.cg59.fr/?id=1116&owid=M3wxMjQ0NDcyNjk0fGZiODdhNzRkYmNlMjI3ZjVkdzZWRjZTU3ODViNDdhY2JiZmUxNjNhZDk>

documents sonores prêtés et 218 964 documents vidéo. Enfin, 23 497 CD-ROM ont été prêtés.

Les bibliothèques sont ouvertes sur une moyenne de 8 heures hebdomadaire. De plus, la MDN dessert 335 communes soient 678 738 habitants

Situation concernant uniquement la MDN de Hellemmes :

Pour l'année 2008, la médiathèque départementale de Hellemmes dessert 84 communes. Elle possède un budget d'acquisition de 271 490 €. Elle possède 201 623 documents dont 112 362 concernant le fonds adulte et 88 650 pour le fonds jeunesse. La MDN de Hellemmes a prêté 154 670 documents dont des livres, des documents sonores, vidéos et des cd-rom.

2.2 Réalisation de la mission

La bibliographie 2010 de la MdN

« Une bibliographie est une liste de références ou de notices bibliographique classées selon des critères pour permettre un repérage aisé. Elle peut être signalétique (auteur, titre, date, éditeur...), commentée ou analytique (avec un commentaire, une critique, un résumé...), actuelle ou rétrospective, sélective ou exhaustive. Une bibliographie peut être soit un document autonome, soit une annexe à un document.¹⁶ »

Pour la Médiathèque départementale, la bibliographie annuelle constitue un document promotionnel indispensable. Elle permet de mettre en valeur son fonds (la bibliographie promeut des documents multi-supports) mais également de l'enrichir¹⁷. En approfondissant ses connaissances concernant la thématique sélectionnée, le personnel participant à l'élaboration de la bibliographie est mieux disposé à sélectionner les ouvrages sortant de l'ordinaire. En effet, la bibliographie se définit comme un produit documentaire personnalisé. « Elle défriche un terrain parfois vierge ou trop complexe pour les utilisateurs, permettant d'entreprendre une étude et élargissent le champ d'action de la recherche¹⁸. » Beaucoup de structures comme la MdN proposent des bibliographies thématiques en ligne avec des résumés de document¹⁹.

La constitution de cette bibliographie représente une masse de travail considérable, elle mobilise les équipes durant plusieurs mois et son influence se répercute tout au long de l'année au niveau des événements de la médiathèque.

¹⁶ P 66. **BOULOGNE, Arlette**. *Comment rédiger une bibliographie*. Barcelone : Armand Colin : ADBS, 2006. 127 p. ISBN 2-200-34138-5

¹⁷ **BONNEFOY, Laetitia**. Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisagés ? p 62 Disponible sur internet :

<http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

¹⁸ P 226. **ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre**. *Le métier de documentaliste*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

¹⁹ P 228. **ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre**. *Le métier de documentaliste*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

Chaque année, le sujet de la bibliographie est choisi conjointement avec le Conseil Général. La MdN essaye de choisir son thème en fonction des grands événements qui marqueront l'année. En 2006, elle avait choisit de s'inscrire dans la synergie de l'événement Lille3000 et de sa thématique de la découverte de l'Inde. L'année suivante, le centenaire de la naissance de Maxence Van derMeersch (célèbre auteur Nordiste) avait été choisi. En 2008, la commémoration des 90 ans de la guerre 14-18 s'imposait. En 2009, à l'occasion de l'événement Lille3000, il a été décidé de renouveler le partenariat qui avait été créé en 2006 avec la médiathèque de Lille et Lille3000. La MdN a donc adopté le thème de l'Europe XXL. Pour l'année 2010, après décision conjointe avec le Conseil Général, **le thème de la femme** a été choisit et va être décliné par l'ensemble des structures culturelles. Cependant, une grande liberté d'action nous est laissée sur le moyen de mettre en perspective ce thème.

La bibliographie est prioritairement destinée aux bibliothèques-relais, mais elle est également distribuée à tous les collèges du département. Elle constitue également un bon outil de communication, mettant en valeur son savoir-faire, lorsque la MdN cherche à établir des partenariats.

2.2.1 Méthode de projet

Cette mission s'est déroulée selon plusieurs facteurs :

J'ai pu intervenir à la genèse de la bibliographie, de ce fait, j'ai pu suivre pas à pas l'évolution qui a été la sienne. Dès mon arrivée, j'ai donc été amené à une recherche d'informations sur le thème des femmes. Une réunion se déroulant peu après mon arrivée, il m'a été nécessaire de rechercher différents thèmes possibles concernant la femme²⁰. La définition d'un plan a pris une part importante de mon temps avec la recherche de documents. Cette tâche a été plus longue que prévue, le plan et les parties dévolues de cette bibliographie ont évolué jusqu'à se figer tardivement. Afin de ne pas perdre du temps et prenant en compte les hésitations qui ont bercé ce stage quand au plan. J'ai pris sur moi d'élargir mon champ d'action concernant la recherche de documents afin de pouvoir réagir aux évolutions qui ont été prises ultérieurement.

Plan initial :

Calliope, muse de la poésie épique et de la grande éloquence

Clio, muse de l'histoire

Erato, muse de la poésie lyrique et érotique

Euterque, muse de la musique

Melpomène, muse du chant

Polymnie, muse de la rhétorique et des chants multiples

Terpsichore, muse de la danse

Thalie, muse de la comédie

Uranie, muse de l'astronomie et astrologie

²⁰ Annexe 1

Plan final :

Coordinateurs principaux : Guillaume Willems et Marie-Cécile Delache

Ce qu'elles créent

- Peinture, sculpture, musique, cinéma, mode, architecture

Coordinatrice : Pascale Leignel

Ce qu'elles découvrent

- Scientifiques, exploratrices, astronomes, sportives, historiennes

Coordinateur : Laurent Lemaitre

Ce qu'elles pensent

- Philosophie, religion, psychologie, sociologie

Coordinatrice : Marie-Françoise Delcambre

Ce qu'elles revendiquent

- Politique, justice, ni putes ni soumises, humanitaire, sexualité, syndicaliste, ONG, économie

Coordinatrice : Frédérique Barret

Celles qu'on ignore

- Les femmes battues, les mariages forcés... les humbles, les oubliées, les sans histoires mais qui "tissent le monde".

Coordinatrice : Marie-Claire Vandeveld

En cela, j'ai été bien inspiré, en effet comme il a été précisé, le plan de la bibliographie a été repensé lors de la réunion du 19 mai. Prenant partie de la communication informelle obtenue avec les membres de la bibliographie, j'ai pu de ce fait, proposer des documents aux membres de cette bibliographie. Cette expérience vise à mettre en avant l'importance de la prise de contact informelle, et de la nécessité de prendre en compte les évolutions possibles tant que la décision n'est pas finale.

La sélection et la mise en avant d'ouvrages est une des principales missions du bibliothécaire. En effet, la bibliographie recense et rassemble une information, et la signale. Elles peuvent avoir office d'outil de valorisation et de promotion des ressources du service, de la structure²¹. En cela, les équipes participant à l'élaboration de ma bibliographie ne sont pas dépaysées. Toutefois, le fait que le projet soit porté par plusieurs antennes éloignées entre elles amène quelques difficultés.

De plus, la connaissance de son public est essentielle au bibliothécaire pour que sa sélection soit cohérente avec les goûts des lecteurs. Il faut déterminer une

²¹ P 55. Sous la direction de **VERRY-JOUVET, Corinne**. *Créer et gérer un service de référence*. Villeurbanne : institut de formation de recherche, 1996. 141 p. ISBN 2-910966-02-X

sélection convenant aux quatre types de public présent. Les goûts culturels peuvent également varier, pour que la sélection convienne à tous les publics, l'expérience des bibliothécaires est irremplaçable. Dès le début du projet, il s'est avéré nécessaire de partager les habitudes de consommation des usagers des différentes structures. Il a été mis en évidence que le public de la médiathèque de Lille avait un goût plus développé pour les ouvrages plus « intellectuels » que celui des autres antennes.

C'est pourquoi la sélection de documents prend une importance toute particulière dans la constitution d'une bibliographie. Pour ce faire, outre une veille documentaire, j'ai pu utiliser les périodiques professionnels tels que « livre hebdo » afin de sélectionner des documents pertinents pour cette bibliographie. Dans la même optique, j'ai effectué, en outre, une recherche dans le logiciel de gestion de la structure (Orphée) par une recherche par mots-clés afin de trouver les documents que la médiathèque possède déjà, puis de déterminer de leur pertinence ou non au sein de la bibliographie.

Pour ce faire, les documents sélectionnés ont été remis aux différents coordinateurs de chaque partie (moi-même étant le coordinateur de l'ensemble) afin qu'il puisse juger de leurs intérêts. Il va sans dire que les coordinateurs de ces parties sont des professionnels endurcis qui ont déjà à leurs actifs plusieurs bibliographies annuelles. Afin de m'aider dans cette sélection, j'ai utilisé la base de données Excel²² et les multiples fonctionnalités qu'elle présente afin de classer les documents répertoriés et déterminer de leurs disponibilités et leurs intérêts. Dans le même ordre d'idée, j'ai effectué une recherche de documents sur electre²³, afin de constituer des paniers regroupant les documents à acquérir ultérieurement, et de déterminer de leur niveau de pertinence avec la bibliographie. Pour ce faire, le coordinateur de chaque partie²⁴ (ce qu'elles pensent, ce qu'elles revendiquent...), réalise les acquisitions et détermine les documents pouvant entrer en ligne de compte dans cette bibliographie

Veille documentaire : Elle vise à s'informer régulièrement des nouvelles publications dans un domaine de recherche.

2.2.2 Organisation du groupe de travail

Durant la durée de ce stage, j'ai pu réaliser le plan et offrir une sélection de documents répondant aux différents critères de chaque partie.

Une fois les chapitres de la bibliographie déterminés, les équipes se répartissent le travail. Chacun se positionne sur le thème qu'il souhaite, qui lui complait le mieux. Cela est nécessaire pour que l'adhésion au projet se fasse, l'implication dans la bibliographie engendre une masse de travail conséquente : la motivation doit être préservée en essayant d'attribuer les thèmes en fonction des préférences de chacun.

²² Annexe n°7

²³ Annexe n°9

²⁴ Annexe n°8

Tableau récapitulatif

Coordinateurs principaux Guillaume Willems et Marie-Cécile Delache				
Ce qu'elles pensent	Ce qu'elles créent	Ce qu'elles découvrent	Ce qu'elles revendiquent	Celles qu'on ignore
<u>Coordinatrice de cette partie :</u> <i>Marie-Françoise Delcambre</i>	<u>Coordinatrice de cette partie :</u> <i>Pascale Leignel</i>	<u>Coordinateur de cette partie :</u> <i>Laurent Lemaitre</i>	<u>Coordinatrice de cette partie :</u> <i>Frédérique Barret</i>	<u>Coordinatrice de cette partie :</u> <i>Marie-Claire Vandeveld</i>
Les autres membres se répartissent comme ils le souhaitent				

En tant que coordinateur, mon rôle était de faciliter le travail de chacun : en préparant à l'avance des documents mais également en apportant des réponses aux questions. Comme je rédigeais les comptes rendus, j'avais bien en tête ce qui pouvait s'être dit lors des réunions de préparation, de concertation du projet.

On peut tout de même mettre en avant la difficulté dans le fait de jouer ce rôle de coordinateur et donc d'animateur des réunions. En effet, il n'est pas évident de jouer ce rôle face à des professionnels possédant un bagage important. On peut dire que dans une autre structure, la situation aurait pu être plus délicate. Les membres du personnel travaillant sur la bibliographie ont fait preuve de beaucoup de clairvoyance et d'une grande souplesse de communication dans leurs échanges avec moi.

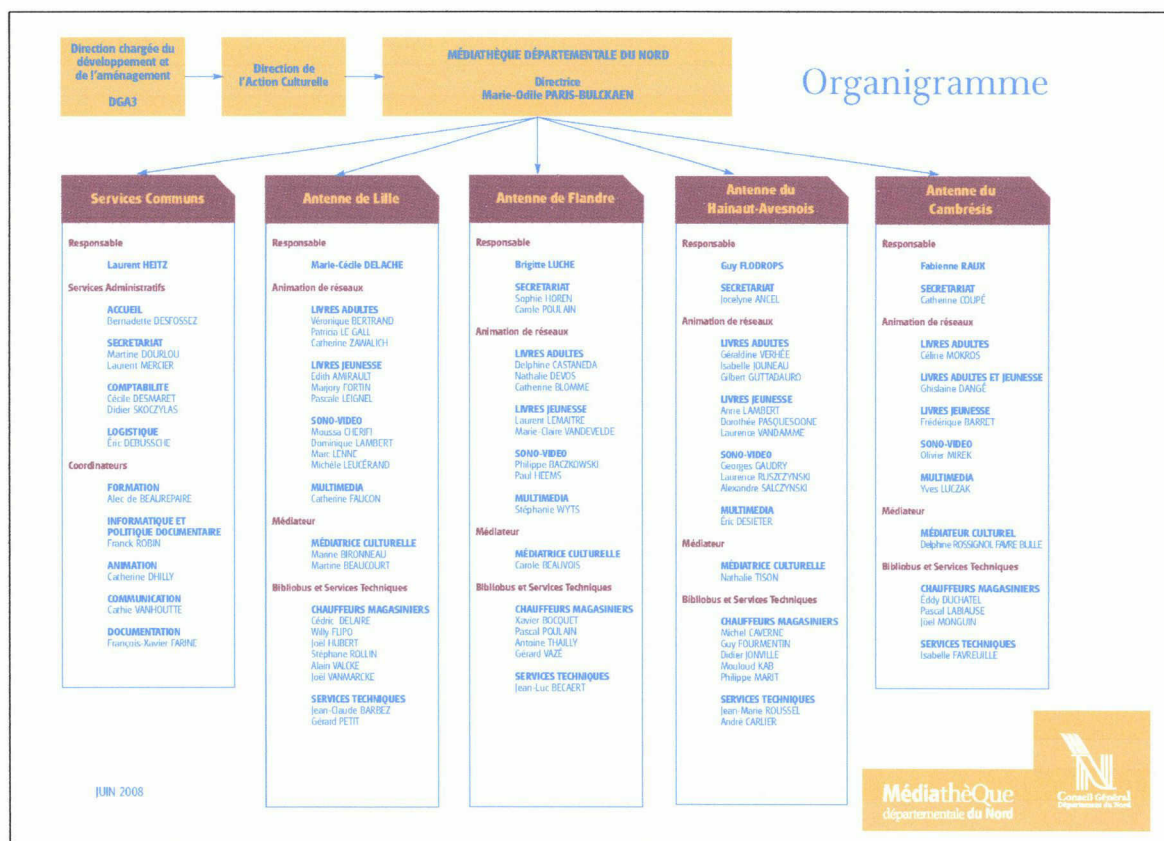
D'un point de vue organisationnel, la seule chose qui ait réellement suscité les débats fut la spécialisation autour des sujets ou des supports. Certains bibliothécaires souhaitaient partir sur différents aspects : on a ainsi débattu sur le bienfait ou non de faire coïncider les muses avec les parties de la bibliographie, en effet, cela nous aurait permis de prendre en compte les arts attribués à chaque muse, cependant, il est apparu dans une réunion que plusieurs personnes étaient fortement opposés en raison d'une vision de la muse comme inspiratrice et non comme créatrices. De plus, certains bibliothécaires souhaitaient sortir des canaux traditionnels de la femme en approfondissant des aspects peu mis en avant dans d'autres bibliographies et d'éviter un côté historique fortement impliqué dans les dernières bibliographies.

Le problème de la distance met donc en parallèle le problème de communication, notamment afin de déterminer les dates de réunion avec l'ensemble ou la majorité des membres du personnel, en effet, outre l'éloignement de certains, tous doivent effectuer dans le même temps leur tâche habituelle, ce qui explique également la forte prédominance de la communication informelle, les membres du personnel n'ayant pas toujours le temps de lire avec attention chaque compte rendu et/ou échange de mail.

2.2.3 Préparation et compte rendu des réunions

Les comptes rendus sont inclus dans l'annexe

Le projet, regroupant plusieurs antennes²⁵, nécessitait une bonne coordination. Pour cela, il a fallu multiplier les réunions, et les courriels, tout au long du projet. Ils nous ont permis de définir les grandes orientations du projet. Par la suite, ils nous ont permis d'organiser le groupe de travail et donc de répartir les tâches. On peut cependant, prendre en compte le fait que les responsables préfèrent partager l'information de manière direct, ainsi les rapports informels ont été souvent plus fructueux que les rapports formels. Pour exemple, j'ai eu connaissance de réticences sur le thème des musées (qui n'a pas été conservé) en communiquant de manière direct avec les individus plutôt que par E-mail. En effet, il est apparu que les individus n'ont pas souhaités mettre en lumière leur réserve sur ce thème des musées de façon formel, celui-ci exerçant sans doute de trop importantes craintes de perception vis-à-vis de leur supérieur. Ainsi, il m'a fallu communiquer avec le plus de participants possibles de manière informelle afin de me prémunir contre une forte réticence envers le thème qui n'avait pas été exprimé autrement, cela m'a permis de préparer des documents dans un plus large rayon et de pouvoir de ce fait, offrir une sélection de documents aux membres de la bibliographie.



²⁵ Annexe n°10

Répartition des différents membres de la bibliographie selon leurs antennes

Antenne de Lille	Antenne de Flandre	Antenne du Hainaut-Avesnois	Antenne du Cambrésis	Autre
-Guillaume Willems -Catherine Faucon -Catherine Dhilly -Catherine Zawalich -Pascale Leignel -Marie-Cécile Delache	-Laurent Lemaître -Marie-Claire Vandavelde	-Nathalie Tison -Laurence Vandamme	-Frédérique Barret	-Marie-Françoise Delcambre

Comme vous avez pu vous rendre compte, le thème de la bibliographie a évolué durant le stage, afin de comprendre les évolutions subies, les comptes rendus²⁶ mettent en perspective ce revirement de situation expliqué par mes propos précédent. De façon heureuse, j'ai pu véritablement débiter le lancement de la bibliographie, cependant, la brièveté du stage ne me permet pas de finaliser le projet, de ce fait, je n'ai pu que déterminer le plan de celle-ci et sélectionner plusieurs documents pour chacun. La bibliographie annuelle est pour le moment connue sous le nom très provisoire de biblio 2010 sur les femmes afin de comprendre dans nos échanges de quoi il s'agit.

Pour garder en mémoire tout ce qui avait été discuté et décidé lors de ces réunions, j'ai été amené à rédiger les différents comptes rendus de réunion. En outre, l'éclatement des équipes sur le territoire du département ne permettait pas à tout le monde d'être présent à chacune de ces réunions. Le besoin de faire circuler les informations était alors primordial.

Les comptes rendus peuvent se différencier selon plusieurs caractéristiques : synthétique ou alors simple retranscription fidèle du discours de chacun. Pour être plus efficace, j'ai décidé de synthétiser les propos de chacun.

Cette bibliographie sera disponible par la suite sur internet²⁷, comme il est le cas pour les autres bibliographies de la MdN, ainsi que de nombreux autres documents offrant de ce fait une diffusion de l'information et une mise en valeur de leur travail sur un canal d'écoute très large (internet). On peut dire, en particulier que la MdN remplit avec brio cet aspect vis-à-vis du public qu'elle dessert, les bibliothèques relais. En effet, outre la mise en ligne de ces bibliographies et autres moyens de mise en valeur de l'information, de documents comme la publication des

²⁶ Annexe n°2, 3, 4, 6

²⁷ **BONNEFOY, Laetitia** . Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisagés ? p 28 Disponible sur internet :

<http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

coups de cœur, de ressources comme les côtes validés,... elle envoie à ces mêmes bibliothèques relais, les bibliographies en version papier, tout en diffusant l'information durant leur tournée, ainsi que durant leur JBR²⁸ et par leur offre d'animation en lien avec la bibliographie annuelle.

Dans une autre optique de travail, j'ai également, de manière opportune, profité de ce stage pour assister le documentaliste présent dans la salle de documentation et l'assister par moment dans ses tâches, notamment dans sa revue de presse. Même si cette tâche n'était pas initialement à ma charge, on conviendra qu'elle correspond à une démarche de mise en valeur de l'information. De ce fait, j'ai pu observer le travail de longue haleine que nécessite la réalisation d'une revue de presse.

Le documentaliste réalise une revue de presse sur les thèmes propres à la culture et aux bibliothèques. Cette tâche se destine aux 4 antennes du réseau, par une diffusion en interne afin d'éviter les problèmes de droit en cas d'externalisation de la revue. Elle constitue le filigrane du travail de documentaliste. Afin d'explicitier la réalisation de cette revue de presse, il faut avouer que le documentaliste ne possède pas tous les outils nécessaires pour réaliser une revue de presse optimale, en effet, celui-ci doit se contenter de scanner les articles intéressants puis d'y adjoindre un titre significatif, il ne fait pas de résumé de l'article mais tâche de rendre le titre le plus explicite possible pour tous. Ensuite, les articles sont mis en lien et envoyés à tous.

Cela me permettait de pouvoir réaliser une veille informationnelle et documentaire sur des documents convenant à la bibliographie. Sachant que d'autres étudiants effectuent leur stage en réalisant cette tâche informationnelle, j'ai souhaité pouvoir de ce fait acquérir des compétences dans ce domaine plus particulier à la documentation en elle-même.

D'autres tâches ont également été effectuées au cours de mon stage, puisque j'ai eu l'occasion de réaliser le catalogage et l'indexation de documents, de même que participer à une JBR mettant en avant la bibliographie Europe XXL ainsi que des ateliers sur des questions d'actualités dont j'ai réalisé le compte rendu²⁹. Ces tâches ont dans le même ordre d'idée, un intérêt pour comprendre les diverses actions mis en parallèle afin de mettre en avant la bibliographie, ainsi que les divers actions permettant la mise en valeur d'un fonds.

On a pu comprendre en partie la mission qui a été la mienne, cependant il reste des zones d'ombres assez importantes qui méritent des réponses qui sont abordés ci-après. X

²⁸ Journée des bibliothèques Relais

²⁹ Annexe 11

QUESTIONNEMENT

On peut se poser divers questions au vu des tâches effectuées, en particulier vis-à-vis de la question de la prise de décision ! En effet, comment les décisions ont-elles été prises ? a-t-il un référentiel utilisé comme pour les moteurs de recherche ? Je vais fournir un début de réponse !

3.1 La bibliographie, une mise en valeur subjective ?

3.1.1 Vous avez dit « subjectivité » ?

Tout d'abord, il faut comprendre l'environnement et les personnes travaillant sur cette bibliographie afin de mieux appréhender les modalités de décisions. La MdN n'est pas une entreprise, de ce fait les décisions et les tâches effectuées sont a priori laissées au soin du professionnel, qui possède les compétences techniques nécessaires pour le faire. Il est important de comprendre l'organisation et les flux informationnels présents. Se situant dans un environnement public, il convient de comprendre la certaine rigidité et la liberté attribuée aux professionnels. Les membres du personnel étant des fonctionnaires, ils sont dépositaires des obligations et devoirs en regard à leur statue. Cependant, malgré la rigidité propre aux services publics, la structure pyramidale restant valable, elle est emprunt de souplesse et offre une liberté dans la réalisation des tâches effectuées par le fonctionnaire. En effet, malgré les lourdeurs administratives inhérentes à ce type d'organisation, on retrouve une liberté d'action dans les décisions, les activités proposés et les tâches effectués. De plus, les qualifications de chacun étant reconnus, on peut discuter en laissant de coté les différences hiérarchiques.

Pour cette bibliographie, il est nécessaire de comprendre qu'elle se fait par volontariat, seuls les professionnels intéressés par le sujet de la bibliographie y participent. Cela nous permet de posséder un réel dynamisme, puisque toutes les personnes présentes sont intéressées par la tâche et le sujet ! Avant de rentrer plus en avant sur les modalités de décisions, il est nécessaire de comprendre que chaque membre présent dans les réunions pour la bibliographie est un professionnel rompu à cet exercice. Afin de déterminer nos orientations pour cette bibliographie (dont nous avons en dehors du thème, une totale liberté de la part du Conseil Général), nous déterminons par majorité et par l'assentiment de plusieurs membres dotés d'une expérience significative les axes possibles.

De plus, nous laissons le soin aux membres possédant des compétences particulières de prendre en charge la partie leur correspondant. Pour exemple, une bibliothécaire prendra en charge la partie musique au vu de ses compétences et connaissances dans ce domaine ou tout du moins assistera le professionnel chargé de cette sélection. Cette personne y coordonnera les acquisitions et la sélection de documents. Par ailleurs, les personnes dites ressources sont exploités par les professionnels, c'est-à-dire que les responsables d'une partie demanderont l'avis et les conseils aux professionnels les plus avisés concernant le thème, le type de document ! Par exemple, concernant les documents audiovisuels, on demandera l'assistance de la vidéothécaire.

Ce système de modalité de décisions laisse une grande marge de manœuvre aux professionnels. Cependant, il laisse aussi plus de subjectivité. Néanmoins, la présence de coordinateur permet de contrôler et de s'assurer de la ligne de route. En effet, les coordinateurs (Marie Cécile Delache et moi-même) s'assurant du bon suivi de la bibliographie.

Tout comme le référentiel concernant les moteurs de recherche, on retrouve une part de subjectivité dans la sélection des documents. La multiplicité des individus présents dans cette bibliographie permet de l'atténuer. Les réunions vont permettre à chacun d'amener ses documents afin que tous puissent les consulter. De plus, il est demandé aux professionnels de lire ces ouvrages et d'écrire un résumé si le document est jugé assez pertinent, intéressant ! C'est un travail collaboratif qui est réalisé, les résumés sont relus et écrits avec l'assistance de plusieurs membres de la bibliographie et de la MdN, les collègues n'hésitant pas à mettre leurs compétences au service des autres.

Cette manière de faire permet de laisser une grande part de libre arbitre dans la manière de procéder tout en conservant une ligne de conduite au projet. On peut mettre en avant que le choix des documents subit plusieurs phases test : c'est-à-dire, les documents sont sélectionnés par un professionnel et lus afin de déterminer de sa pertinence, ils sont ensuite présentés durant une réunion afin qu'une ligne éditoriale cohérente se noue autour de la bibliographie. Ainsi, plusieurs paramètres entrent en compte afin de déterminer des documents à sélectionner : tout d'abord une sélection de documents, puis une lecture de ces documents afin de pouvoir prendre en compte son intérêt. Enfin, la réunion va amener une présentation du document et une lecture par un autre membre de l'équipe afin de valider le choix effectué.

L'absence de normes dans la sélection de documents s'explique par la subjectivité intrinsèque qu'elle implique. En effet, on compte de nombreuses normes dans la rédaction de notices et références bibliographiques. Certaines précautions évitent de laisser une trop grande part de subjectivité, le fait de faire valider sa sélection par plusieurs professionnels atténue grandement cette part. Même s'il n'est pas possible de retirer la subjectivité dans la réalisation d'une bibliographie, des moyens sont présents pour en atténuer les effets.

Mais il est un point que nous n'avons pas encore abordé et qui mérite toute notre attention. En effet, on pourrait supposer un consensus généralisés durant nos discussions. Or, ce n'est pas aussi simple, face à la difficulté d'être tous d'accord sur les thèmes de la bibliographie, il va sans dire que le volontariat qui caractérise cette démarche a grandement facilité et atténué les difficultés dans ce domaine. En effet, pour exemple, au cours de notre première réunion, une responsable souhaitant s'orienter vers une perspective radicalement différente de la nôtre a préféré quitter le projet. Des discussions auraient été possibles sans l'ombre d'un doute, cependant, il reste à loisir aux membres de participer ou non à la bibliographie.

Dès lors, il reste que les décisions ont été prises vis-à-vis des qualifications propres à chacun. Pour rappel, le thème pré-sélectionné des musées avait été décidé, alors qu'il y avait une faible participation en raison de l'indisponibilité de plusieurs membres. La refonte du thème et du plan n'a pas suscité de problèmes majeurs, je dois dire que j'ai été surpris du consensus qui s'est mis à jour rapidement entre nous.

On peut dire que malgré plusieurs âpres discussions sur le thème mis en avant dans les différentes parties, elles se sont souvent résolues par un consensus. En cela plusieurs raisons, tout d'abord, la majorité a son rôle, puisque le nombre de participants validant le choix donne un peu plus de crédit et influe sur une « remise en question », de plus la personne, son statut, sa reconnaissance joue un rôle, certains membres du projet ont un poids dans la décision, soit par leurs autorités, la reconnaissance de leur savoir faire pour un domaine particulier, soit par leur charisme.

3.1.2 Piste d'évaluation de la bibliographie

L'évaluation des politiques publiques est de plus en plus pratiquée au sein des collectivités territoriales. Elle est nécessaire afin de vérifier si les objectifs portés par le projet ont été atteints. Dans la sphère socioculturelle la notion d'évaluation entraîne parfois la levée de boucliers, certains craignant une recherche de rentabilité dans un domaine où les bénéfiques recherchés sont difficilement quantifiables monétairement.

L'évaluation a posteriori des retombées de la bibliographie annuelle de la MdN n'a, à ma connaissance, jamais été réalisée qu'informellement. De plus, à titre personnel j'éprouve un sentiment de frustration si je n'ai pas de retour sur un travail que j'ai fourni. C'est pourquoi j'ai décidé de réfléchir à des processus d'évaluations et de les intégrer à ce mémoire même si, dans les faits, ils pourraient s'avérer difficiles à mettre en place de par la difficulté d'accès à certaines informations (comme les chiffres de vente des ouvrages dans les librairies du département).

Il faut tout d'abord s'interroger sur les objectifs de la publication des bibliographies. La MdN, en accord avec le Conseil Général, décide de se focaliser sur une thématique chaque année et d'articuler ses temps forts (la bibliographie, les JBR, les animations, les formations...) autour de ce thème. Ma précédente analyse m'a amené à penser que le principal objectif de la bibliographie était de se constituer un fonds sur un sujet particulier, puis de le mettre en valeur afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

L'évaluation doit donc porter sur deux points : l'un quantitatif qui mesurera la progression des emprunts des ouvrages mis en avant par la bibliographie, l'autre qualitatif qui portera sur l'objet bibliographie en lui-même.

L'évaluation quantitative³⁰ des retombées de la bibliographie.

Pour mesurer si la bibliographie a su intéresser le public, il faut mesurer l'impact de celle-ci sur les emprunts des ouvrages sélectionnés. Il convient de rappeler que pour la médiathèque départementale, les destinataires de la bibliographie et les emprunteurs sont des bibliothèques relais.

³⁰ P 259. ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

Il convient donc de mesurer le taux de variation des emprunts en utilisant la formule suivante :

$$\text{Impact de la bibliographie} = [(E2 - E1) / E1] \times 100$$

Avec :

E1 = le nombre d'emprunts par an de l'ouvrage avant la publication de la bibliographie

E2 = le nombre d'emprunts par an de l'ouvrage après la publication de la bibliographie

*Clé de lecture : en 2010, grâce à la publication de la bibliographie le nombre d'emprunts de l'ouvrage X a augmenté dans les bibliothèques du département du Nord d' Y%

Toutefois, l'évolution du nombre d'emprunts des ouvrages dans la collection de la MdN ne saurait être totalement représentative de l'impact de la bibliographie. Le nombre de bibliothèques à desservir est tel qu'il est impossible pour des raisons budgétaires évidentes de posséder le même ouvrage en de trop nombreux exemplaires. Les bibliothèques intéressées par un ouvrage s'avérant indisponible auprès de la MdN, pourrait être amenées à l'acheter elles-mêmes.

Pour évaluer cet effet secondaire, il conviendra donc d'évaluer le taux de variation du nombre d'achats auprès des libraires du département et de supprimer la tendance nationale. En formule mathématique cela se traduit comme ceci :

$$\text{Impact de la bibliographie}^* = \left\{ \left[\frac{(AN2-AN1)}{AN1} \right] - \left[\frac{(A2-A1)}{A1} \right] \right\} \times 100$$

Avec:

AN1 : le nombre d'achats de l'ouvrage observé sur l'année précédent la publication de la bibliographie dans le département du Nord

AN2 : le nombre d'achats de l'ouvrage observé sur l'année suivant la publication de la bibliographie dans le département du Nord

A1 : le nombre d'achats de l'ouvrage observé sur l'année précédent la publication de la bibliographie en France

A2 : le nombre d'achats de l'ouvrage observé sur l'année suivant la publication de la bibliographie en France

*Clé de lecture : en 2010, grâce à la publication de la bibliographie la vente de l'ouvrage X a augmenté dans le département du Nord d' Y%

Évaluation qualitative³¹ :

En parallèle de l'évaluation de l'impact de la bibliographie en matière d'augmentation de consultation des ouvrages, il convient d'évaluer le ressenti du

³¹ P 261. ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

public par rapport à l'objet qu'est la bibliographie. Pour cela, je propose de faire passer un questionnaire, qui se devra d'être retourné anonymement pour éviter tout biais. Pour une plus grande efficacité, il serait idéal d'inclure ce questionnaire directement à la bibliographie ou de créer une page Web dédiée qui permettrait un traitement plus rapide des réponses.

	Satisfaisant(e)	Plutôt satisfaisant(e)	Moyen(ne) satisfaisant	Plutôt insatisfait(e)	Insatisfait(e)
Le format vous paraît					
L'illustration vous paraît					
Pour vous la sélection des ouvrages est					
Le nombre de livres présentés vous paraît					
Le nombre de CD présentés vous paraît					
Le nombre de DVD présentés vous paraît					
La qualité des résumés vous paraît					
De manière générale, vous êtes					

3.2 Quels autres formes de mise en valeur

Une autre question vient à se poser : quels sont les autres moyens de mise en valeur ? En effet, la bibliographie est un moyen connue et assurée de mettre en avant un fonds, de mettre en lumière certains documents ! En entreprise, on va passer plutôt par une campagne marketing mais le fond du problème reste similaire, c'est-à-dire fournir une liste, une sélection d'information aux publics, aux clients.

Il existe donc d'autres moyens de mise en valeur, par la création d'un site internet afin de rendre accessible à un grand nombre de personne soit le fonds, soit les produits, soit l'information... L'utilisation des NTIC prend aujourd'hui une large part dans la mise en valeur d'un fonds, d'une information. Cela pouvant passer par les catalogues en lignes, les portails,... ou simplement par une mise en forme de l'information en ligne. En effet, les NTIC sont devenus un moyen d'information primordiale pour une grande part de la population. On peut même dire que l'absence de diffusion de l'information numérique de nos jours est un véritable manque dans la communication, la diffusion et donc de la mise en valeur. La MdN propose son catalogue en ligne, de plus, elle propose des produits documentaires en ligne comme des bibliographies (celles-ci ne sont disponible qu'en pdf). De ce fait, la MdN montre à quel point elle prend en compte les NTIC et les perspectives offertes.

NTIC : Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées. La naissance des NTIC est due notamment à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel.

Il existe plusieurs moyens pour valoriser son fonds, mais celui qui constitue le premier degré de cette mise en valeur est sans conteste le désherbage d'un fonds qui permet de le rendre disponible, plus actuel, aéré, offrant une élimination des documents et données obsolètes. Il passe inévitablement par une politique d'acquisition cohérente avec ce désherbage³² afin de constituer un fonds riche.

Ainsi, pour véritablement parler de mise en valeur, ce désherbage se doit d'être couplé avec une politique d'acquisition cohérente³³. En effet, l'acquisition de documents permet de fournir un fonds riche aux usagers et offre une mise en valeur du fonds par une collection cohérente, actuel. La mise en valeur prend alors sa signification dans le document en lui-même. La valorisation d'une donnée ou d'un document ne peut se faire que grâce à un travail important en *back office* par un catalogage et l'indexation des documents et des notions. Elles prennent toutes leurs importances pour l'usager et le professionnel dans la recherche d'information, c'est pourquoi elle se doit d'être réfléchie. Cependant, le *font office* a tout autant son importance puisqu'il amène le professionnel en contact avec le public, ce qui permet de comprendre les besoins et attentes de celui-ci.

Désherbage : Opération qui consiste à éliminer ou à conserver des documents

Acquisition : Service qui a pour fonction d'acquérir les ressources documentaires constituant la collection de la structure. Elle permet l'accroissement et la mise à jour du fonds documentaire.

La mise en valeur prend aussi sa place par l'organisation spatiale et organisationnelle de la structure. Elle est souvent prise en compte comme la réalisation d'un produit documentaire ou la mise en place d'une animation. Or, c'est bien par l'organisation spatiale que débute la valorisation de la structure physique. Elle va jouer sur la perception que va en avoir l'usager. Cela va lui fournir une impression positive ou négative de la médiathèque ou du centre de documentation. On peut dans le même temps, mettre en lumière l'importance de la charte graphique pour un site internet car elle va donner une image et mettre en avant ou justement déprécier les documents, les données, les informations fournis.

La réalisation de produits documentaires constitue un moyen privilégié de mise en valeur de l'information. Outre la bibliographie, il existe de nombreux produits documentaires offrant une mise en valeur de l'information. Cela permet de mettre à disposition une information traitée, rassemblée et adapté aux besoins du public³⁴. On dénote de plusieurs types de produits documentaires :

³² GAUDET, Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1996. 259 p. ISBN 2-7654-0632-4

³³ CALANGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1994. 407 p. ISBN 2-7654-0554-9.

³⁴ P 53. Sous la direction de VERRY-JOUVET, Corinne. *Créer et gérer un service de référence*. Villeurbanne : institut de formation de recherche, 1996. 141 p. ISBN 2-910966-02-X

- Les produits documentaires élémentaires³⁵

-Les guides : « le guide de l'utilisateur » présente les horaires, les services et produits proposés ; des guides plus spécialisés peuvent être élaborés pour l'utilisation des banques de données, des cédéroms, pour la recherche d'informations sur internet...

-Les catalogues sont la liste de tout ou partie des documents disponible dans une ou plusieurs bibliothèques. Le catalogue est destiné à identifier les documents et à faciliter leur recherche.

- Les produits documentaires élaborés

-Un index est une table alphabétique d'articles, d'auteurs, de documents...

-Le répertoire signale et classe les documents par thème proposés par la structure. Le signalement de chaque document correspond à une description bibliographique.

- Les produits dynamiques

-La revue de presse rassemble des extraits d'articles de presse soit sur un sujet, soit sur des sujets différents donnant un aperçu de l'actualité.

-Le dossier de presse est élaboré à partir d'articles parus sur un sujet, articles reproduits et classés chronologiquement

-Le dossier documentaire est un produit thématique élaboré à partir d'articles de presses, de brochures diverses, de bibliographies, d'extrait d'ouvrages et de rapports, de photographies....

- Les produits interactifs

-La banque de données offre une information traitée et indexée par des professionnels permettant la recherche d'information.

-les sites internet constituent la vitrine des produits élaborés par la structure, ils permettent donc de diffuser les informations sur le support numérique.

Cette liste non sélective de produits documentaires vise à mettre en lumière les différents produits réalisables. Tous ces produits offrent aux usagers et clients une vision et une image du lieu. De plus, ils répondent à un besoin d'information des individus. Il compose un échantillon des moyens possibles de mises en valeur d'un fonds, d'une information.

Il existe d'autres moyens de mise en valeur. La mise en place d'animations³⁶ en bibliothèque peut s'appuyer sur des produits documentaires, comme une bibliographie prenant comme source l'animation (qui peut constituer en un atelier, une lecture, un spectacle, une exposition) pour mettre en avant le fonds disponible et les ressources liés au thème présenté.

³⁵ P 221. **ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre.** *Le métier de documentaliste.* Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

³⁶ P 171. Sous la direction de **CALENGE, Bertrand.** *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Editions du cercle de la librairie, 2004. 314 p. ISBN 2-7654-0890-4

En entreprise, on peut dire que la revue de presse fait office de mise en valeur non d'un fonds mais d'une actualité. Cela rejoint le même objectif, c'est-à-dire mettre en avant et offrir une vue d'ensemble clair et limpide.

Alors, pourquoi créer une bibliographie plutôt que de mettre en avant la revue de presse présente dans la MdN ? C'est simple, le public visé joue énormément dans cette décision. Ici, la Bibliographie vise à offrir une sélection de documents méconnus sur un thème aux bibliothèques relais. La revue de presse en entreprise vise à répondre à un besoin de veille informationnelle. Elle vise à répondre à des besoins précis pour ces professionnels. Les bibliothécaires relais recherchent avant toutes choses, des animations nouvelles, des documents. C'est dans ce but que sont disponible « la sélection » de l'année ou « Passerelle » (journal sur un thème).

On peut ainsi retrouver une similitude entre une bibliographie et la création d'un catalogue pour des entreprises comme la redoute, etc., il convient dans ces exemples de fournir un aperçu de produits, de documents inconnus et de les mettre en avant par un travail graphique, ce que réalise également la MdN pour ces bibliographies et autres publications qui sont mis en avant par la responsable de la communication.

Ce tour d'horizon des outils disponibles afin de mettre en valeur une information, un document est loin de mettre en lumière les innombrables moyens possibles afin de mettre en avant son fonds, sa collection... Il vise surtout à mettre en lumière et de comprendre que la réalisation d'une bibliographie s'axe dans un projet de mise en valeur par la structure tout au long de l'année, mais surtout il ne s'agit que d'un moyen parmi tant d'autres. La bibliographie se couple avec d'autres produits, d'autres actions pour mettre en valeur la structure. Il est important de bien comprendre les interactions que possèdent les différentes actions les unes avec les autres, afin de mettre en avant son centre de documentation ou sa médiathèque. La notion de mise en valeur reprend la notion de marketing. Elle nécessite une activité constante et toujours nouvelle, afin d'attirer le public et de l'amener à « consommer » le produit, la ressource mise en avant, réalisé par la structure.

Mais qu'en sera-t-il dans l'avenir ? Quels sont les moyens qui pourront être mise en place pour améliorer encore la structure ? Quels moyens sont à mettre en œuvre afin d'améliorer encore cette mise en valeur ?

MISE EN PERSPECTIVE ET PROJECTION

4.1 Limites

Il apparaît que je peux nourrir quelques regrets vis-à-vis de ce stage. En effet, tout d'abord, on peut regretter le manque de temps qui stoppent le travail au moment où le processus est pleinement engagé. De fait, la bibliographie rentrait dans sa phase active par la sélection définitive des documents. Le processus de lecture, de mise en forme de la bibliographie va être mis en route.

Pour comprendre cet état de fait, il est nécessaire de rappeler plusieurs choses :

Tout d'abord, les membres participants à la MdN proviennent de différentes antennes, ce qui limite les prises de contacts, de plus ceux-ci continuant à réaliser leurs travaux quotidiens, ils se retrouvent dans un planning chargé qui nous a empêchés de réaliser le nombre de réunion souhaité et surtout de pouvoir les réaliser dans les plus brefs délais. On peut dire qu'il aurait été nécessaire de participer à sa réalisation dans une durée de 4 à 6 mois afin de pouvoir participer à la finalisation de celle-ci. L'éloignement des membres de la bibliographie a un rôle tant dans le travail effectué que dans l'orientation prise par la bibliographie. En effet, on comprend que cette modification dans le plan de la bibliographie vient également d'un manque de communication en raison d'un trop grand éloignement.

En conséquence, le retour vis-à-vis du travail effectué est rogné, en effet, ma grille d'évaluation conçu durant le stage n'aura peut être pas la pertinence nécessaire, ni la cohérence afin d'amener des réponses véritablement satisfaisantes. D'ailleurs, le problème vient de la question du moment. Quand la grille d'évaluation doit-elle être utilisée ?

Le fait de réaliser son stage en un temps aussi brefs ne permet pas de prendre en compte et de mettre en perspective, ni de lier la bibliographie aux autres produits documentaires réalisés.

4.2 Prospective

On peut mettre en avant la perspective d'avenir de ces produits documentaires, en effet, à l'heure d'internet et des projets de plus en plus importants de numérisation de documents, on peut supposer que dans l'avenir, il serait possible de produire des bibliographies numériques regroupant les documents et permettant de retrouver l'information de façon directe. De cette façon, ce produit documentaire prendrait une nouvelle envergure. Cependant, il nécessite une évolution qui reste balbutiante.

La MdN prend en compte ses possibilités d'avenir et s'en prémunie puisqu'elle est en train de prospecter vis-à-vis des offres de livres numériques à distance. Prendre en compte les modifications technologiques et aussi un enjeu culturel. Pour ne pas être dépassé, il est important de prendre les devants afin de pouvoir mettre en avant les possibilités de mise en valeur des produits et services fournis par la

structure. C'est par une prise en compte des possibilités offertes par ses évolutions, qu'on peut espérer mettre en valeur le travail effectué par les professionnels de l'information.

L'information étant devenue crucial, sa mise à disposition par les nouveaux canaux d'informations est sans aucun doute, un enjeu majeur pour les professionnels. La prise en compte des nouveaux usages et habitudes du public est un sentier majeur pour les centres culturels.

On peut imaginer une plus grande prise d'importance des NTIC dans la MdN, ceux-ci étant pour le moment peu présents. Surtout, on reste dans une pensée avec le papier comme moyen principale de diffusion. Les NTIC étant considérés comme des moyens de communications subalternes. Cependant, la MdN est dépositaire des institutions qui la chapotent (c'est-à-dire le Conseil Générale), des moyens alloués mais surtout des besoins du public. Or, il est nécessaire de rappeler que les bibliothécaires relais sont un public possédant peu de moyens, qui sont disparates entre elles et ne possèdent pas tous les équipements rendant les NTIC prioritaires.

Ayant mis à jour quelques disfonctionnements, on peut souhaiter la réalisation d'un audit concernant la diffusion d'information et la communication entre les membres de la MdN. En effet, il semble qu'une meilleure connaissance du circuit de l'information, ainsi qu'une meilleure prise en compte des compétences relatives à chacun soient nécessaires.

On peut regretter l'absence d'entretien durant ce stage, de ce fait, une meilleure perspective des relations, des qualifications de chacun et des attentes vis-à-vis de la bibliographie aurait pu être mise en place. De même, un audit sur la bibliographie auprès des bibliothécaires relais serait un plus qui permettrait de prendre en compte leur attentes dans ce domaine vis-à-vis de la communication fournie par la MdN (qui peut souffrir d'un léger manque de concertation avec ses bibliothécaires réseaux), de la question de la mise en forme graphique, des moyens de diffusions, de leurs attentes et besoins plus spécifiques vis-à-vis de la bibliographie.

On peut d'ors et déjà malgré l'absence de réel entretien, dresser quelques problèmes. Il serait sans doute souhaitable de pouvoir tenir compte des souhaits des bibliothécaires relais vis-à-vis de cette bibliographie. De plus, il existe un cruel manque de retour critique vis-à-vis des produits documentaires réalisés, sans doute aidé par l'absence de participation dans ces projets des bibliothécaires relais.

Cependant, des problèmes d'organisation apparaîtraient rapidement. En effet, la difficulté première vient du grand nombre de bibliothèques desservis. La mise en commun des réponses de chaque structure prend beaucoup de temps et on peut craindre une concertation s'éternisant. La bibliographie devant être réalisée tous les ans, elle nécessite une organisation et une réactivité importante. De plus, les bibliothèques relais des différents secteurs possèdent des publics différents. Le public de la zone du douaisis constitue un public assez intellectuel par rapport à d'autres. Ces problèmes d'organisation expliquent la difficulté de prendre en compte celui de la MdN. En effet, celui-ci est beaucoup plus important que pour une bibliothèque municipale.

La MdN rencontre déjà la plus grande des difficultés à mesurer la satisfaction générale des bibliothèques relais afin de réaliser leur évaluation. Certaines structures ne remplissent pas cette tâche avec attention au vu de son intérêt dans l'analyse des besoins et l'évaluation des services.

CONCLUSION

Pour conclure, il est bon de remettre en perspective la mission qui s'articule ici : la mise en valeur d'un fonds documentaire. Pour ce faire, nous avons pris l'exemple d'une mise en valeur d'un fonds documentaire par la réalisation d'une bibliographie. En effet, elle constitue un moyen efficace et fréquent de produit.

Nous avons pu déterminer qu'il n'existait pas d'état de l'art sur la mise en valeur d'un fonds par une bibliographie. Cependant, il existe plusieurs travaux et études sur la mise en valeur d'un fonds. Cette notion est un enjeu majeur des professionnels. En effet, la mise en avant de l'information possède un intérêt majeur pour faire reconnaître son travail. Il existe aujourd'hui de multiples moyens et canaux pour y parvenir.

L'exemple de la bibliographie met en avant les différents moyens possibles, soit réalisables de manière conventionnel avec la diffusion de bibliographie papier, soit par d'autres moyens comme avec le numérique.

On a pu remarquer également que le produit documentaire, comme la bibliographie, n'était qu'un moyen parmi d'autres de mise en valeur d'un fonds et qu'il s'inscrit dans une politique plus générale de valorisation et de communication.

Participer à un produit documentaire de cette envergure offre une perspective intéressante afin de comprendre le travail à fournir et de réaliser des produits de qualité. De plus, le produit documentaire correspond également au besoin d'un public desservi.

On peut dire que l'organisation de la structure va influencer le mode de fonctionnement et de réalisation de produits documentaires. Nous n'aurons pas le même objectif et moyen à notre disposition afin de mettre en avant nos produits. Les groupes privés font de la mise en avant de leurs produits une priorité et fonctionnant sur un secteur marchand, ils peuvent y injecter des sommes d'argent considérables. Le documentaliste et bibliothécaire ne peut pas mettre en place de tel campagne marketing pour mettre en avant son travail et les services qu'ils proposent.

Ce qu'ils convient de retenir, ici, c'est que la mise en avant des services et produits réalisés par la structure est un travail quotidien qui n'en finit pas. Il est nécessaire, de surcroît, de prendre en compte les innovations technologiques afin d'être diffusées dans le plus large taux d'écoute possible.

Des regrets vis-à-vis de ce stage se sont fait jour, au vu de la difficulté d'évaluer le travail. En outre, des questions sont apparues vis-à-vis des évolutions que la structure doit prendre en compte pour continuer à remplir son rôle de médiathèque départementale : de prêts, de conseils, d'animations, de formations. On ne peut qu'espérer que les structures sauront être là où le public l'attend afin de pouvoir remplir pleinement son rôle de diffuseur d'informations, de documents....

Nous sommes dans une période de profondes évolutions dans les pratiques et les supports d'informations, c'est le moment pour les professionnels de mettre en avant leur savoir faire au sein d'une société de l'information.

BIBLIOGRAPHIE

ACCART, Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste.* Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008. 451 p. ISBN 2-7654-0872-6

SALAUN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation* – Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1992. 132 p. ISBN 2-7654-0507-7

Sous la direction de **CALENGE, Bertrand.** *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Editions du cercle de la librairie, 2004. 314 p. ISBN 2-7654-0890-4

Sous la direction de **VERRY-JOUVET, Corinne.** *Créer et gérer un service de référence.* Villeurbanne : institut de formation de recherche, 1996. 141 p. ISBN 2-910966-02-X

BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie.* Barcelone : Armand Colin : ADBS, 2006. 127 p. ISBN 2-200-34138-5

PASQUESOONE, Lucie. *Le tourisme de mémoire : un outil au service de la mémoire de la grande guerre ?* 2008. Master 2 culture, tourisme et valorisation du patrimoine

LHEUREUX, Guillaume. 2008. Master 2 professionnel : Management et Gestion des Collectivités Territoriales.

VAN-INGHELANDT, Emilie. *Voyage dans la vie des collections.* Master ICD.

JOURDAIN DE THIEULLOY, Florence. *Le dossier documentaire au service de l'information.* Master ICD.

VACHER, Marion. *Mise en place de produits documentaires dans un organisme public : le ministère des affaires étrangères.* Master ICD

GAUDET, Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections.* Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1996. 259 p. ISBN 2-7654-0632-4

CALANGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition.* Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1994. 407 p. ISBN 2-7654-0554-9

WEBOGRAPHIE

BONNEFOY, Laetitia. Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisagés ? 229 p. Disponible sur internet :

<http://memic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

Médiathèque départementale du Nord. *La grande guerre : de la fleur au fusil a la flamme du souvenir*, 2008, (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur :

<http://mediathequedunord.cg59.fr/user/files/La%20Grande%20Guerre.pdf>

Médiathèque Départementale du Nord. *D'une Europe à l'autre : fragments de l'est*, 2009, (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur :

<http://mediathequedunord.cg59.fr/user/files/La%20Grande%20Guerre.pdf>

Médiathèque Départementale du Nord. *Présentation*, 2009 (page consultée le 6 juin 2009) Disponible sur :

<http://mediathequedunord.cg59.fr/?id=1113&owid=MHwxMjQ0NDcyNzE2fGNkYjJhY2VhMzE2MzM3NWM1Zjc5MGEzYTIyYmYwYmVmMzE3YTE2MjM>

ANNEXES

Bibliographie 2010

Thèmes possibles :

- Les chanteuses dans l'histoire du jazz
(les femmes artistes)
- Les créatrices contemporaines en Europe
- L'histoire des femmes
- Le féminisme
- La condition des femmes :
 - dans la science
 - dans le sport
 - dans la politique
 - dans l'art
 - dans la religion
- Violences faites aux femmes
- Les femmes et l'engagement
- Les femmes et le progrès
- La longue marche vers la libération...des déesses vénérées de l'Antiquité à la femme objet qui se libère.
- L'histoire de la mode féminine
- Les femmes de l'ombre
- Les nouvelles femmes (bricolage, sport, mécanique...) : les femmes d'aujourd'hui
- Cantonnage des sexes (filles en rose et garçon en bleu, séparation des activités ...)
- Les femmes : objet de fantasme (fascination pour la femme)

Autres :

- Les héroïnes de roman
- Les femmes auteurs
- Le droit des femmes
- Les relations Homme/Femme
- La femme au travail
- Les femmes dans différents métiers
- Les femmes sans abri
- Les plus célèbres femmes
- Une biographie de femmes
- La littérature rose
- Les différences Hommes/femmes (Psychisme, psychologie...)

**Compte rendu de la réunion « Bibliographie »
du jeudi 16 avril 2009 à l'antenne de Lille-Douaisis :**

Personnes présentes : Laurent Lemaître, Nathalie Tison, Frédérique Barret, Willy Flipo, Guillaume Willems et Marie-Cécile Delache.

La réunion visait à établir le thème principal de la bibliographie MdN 2010 consacrée aux femmes. Cette dernière sera coordonnée par Marie-Cécile Delache et moi-même.

Au cours de la réunion, nous avons réalisé que la plupart des thèmes proposés pouvaient se regrouper en deux à trois thèmes principaux.

Au regard des récentes bibliographies réalisées, un thème s'est rapidement dégagé comme le thème privilégié par l'ensemble des individus présents : celui des **créatrices contemporaines** décliné comme suit : les femmes artistes dans le domaine littéraire, artistique, musicale, du cinéma...

Ce thème offre de nombreuses possibilités sur des supports divers.

Concernant le contenu de la bibliographie, il nous est apparu que l'on pouvait regrouper la bibliographie en 9 sous-thèmes pour les 9 muses.

De plus, nous recherchons des documents réalisés par des **femmes vivantes** exclusivement.

Ainsi, notre bibliographie s'axerait d'un point de vue, somme toute, innovant et enrichissant.

Nous demandons à tous les membres du personnel souhaitant rejoindre cette bibliographie de se manifester dans les plus brefs délais.

La prochaine réunion sur la bibliographie se déroulera soit le 15 mai, soit le 19 mai à l'antenne de Lille-Douaisis selon les disponibilités de chacun. Veuillez, pour ce faire, nous communiquer la date qui vous convient le mieux.

Object de la prochaine réunion : se répartir les recherches pour chaque chapitre. Je vais déjà effectuer les recherches sur les muses et constituer une première sélection de documents. Chacun est invité à commencer la recherche de documents pour cette bibliographie.

En vous souhaitant un bon week-end à tous et à toutes !

Cordialement.

Guillaume Willems, stagiaire biblio.

Vous pouvez me contacter directement sur le poste de FX en salle de documentation.

N°3

Biblio 2010 sur les femmes

Bonjour à tous,

Je me permets de vous déranger pour vous soumettre quelques idées qui mériteraient concertation !

Ma suggestion :

Il faut déterminer si nous conservons les neuf muses ou si nous les reprenons en les associant aux neuf arts cités ci-dessous.

- Les neuf muses :

Calliope, muse de la poésie épique et de la grande éloquence

Clio, muse de l'histoire

Erato, muse de la poésie lyrique et érotique

Euterque, muse de la musique

Melpomène, muse du chant

Polymnie, muse de la rhétorique et des chants multiples

Terpsichore, muse de la danse

Thalie, muse de la comédie

Uranie, muse de l'astronomie et astrologie

- Les neuf arts :

1^{er} art : l'architecture

2^e art : la sculpture

3^e art : la peinture

4^e art : la danse

5^e art : la musique

6^e art : la poésie

7^e art : le cinéma

8^e art : la télévision, photographie

9^e art : la bande dessinée

10^e art : art numérique ou le modélisme (personnellement, je ne le prendrais pas en compte).

Il me semble que les neuf muses proposent plusieurs pistes intéressantes. Ainsi, nous pourrions choisir les neuf axes suivants :

La poésie

L'histoire

La littérature érotique

La musique

Le chant

La rhétorique

La danse
La comédie
L'astronomie.

Pouvez-vous me donner votre avis sur la question ?

Vous trouverez une mise au point sur les muses et leur art dans le fichier joint..

P.S : je remercie Frédérique Barret pour son aide concernant les muses, son document est très complet. (J'ai consulté d'autres sites qui ne fournissent pas d'informations supplémentaires, j'ai préféré m'abstenir de charger le document outre mesure)

Par exemple : <http://www.antiquite.ac-versailles.fr/muses/muses.htm> ou
http://www.universalis.fr/encyclopedie/T301245/MUSES_LES.htm
ou encore <http://www.mythologie.fr/Muses.htm>

P.S 2 : Veuillez, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, répondre à la date de la prochaine réunion qui vous conviendrait sur Doodle.

En cliquant sur le lien suivant : <http://doodle.com/id66hbq99x58rr2i>

Boite de messagerie : guillaume.willems@etu.univ-lille3.fr

N°4

Tous les éléments ci-joints seront évoqués et débattus lors de notre prochaine réunion :

Afin de faire le point sur nos récents échanges, je vous récapitule ce qu'il ressort de nos discussions :

Outre un élargissement des arts liés aux muses, nous sommes d'accord sur les attributs des muses suivantes :

- Poésie
- Danse
- Chant
- Rhétorique sur la politique et les sciences humaines (justice, économie)
- Astronomie élargie aux sciences en général
- La comédie
- **L'histoire** : les femmes pionnières (je n'ai pas encore eu de réponse sur ce point !)

Les muses qui posent problème :

- **Choisit-on la littérature érotique ou la littérature en générale ?**

- **La musique** : Peut-être, pourrions-nous attribuer à cette muse les Beaux-arts puisque la musique est déjà abordée par la muse du chant ? Mais je sais que c'est vraiment une modification des attributs de cette muse ! (Euterpe, dont le nom signifie "qui réjouit, qui charme")

Dans la bibliographie, nous pourrions enfin indiquer par un **nota bene** que les muses ont vu leurs attributs évoluer et l'expliquer par une évolution des arts ?

J'attends vos remarques !

Sachant que communiquer par mail est contraignant, j'espère que nous pourrions régler ces problèmes vis-à-vis de la bibliographie au cours de la réunion.

REUNION du 19 MAI 2009

Points cruciaux

Il est impératif, au cours de cette réunion, de nous mettre d'accord sur plusieurs points :

- Tout d'abord sur les *différents thèmes abordés* !
- Conserve-t-on l'idée des *muses* ?
- Sur chaque thème, il nous faut établir des critères précis afin de sélectionner des documents pour chaque partie ! En effet, les thèmes abordés offrent beaucoup de possibilités de documents !!

**Compte rendu de la réunion « Bibliographie »
du mardi 19 mai 2009 à l'antenne de Lille-Douais :**

Personnes présentes : Laurent Lemaître, Nathalie Tison, Frédérique Barret, Guillaume Willems, Marie-Cécile Delache, Catherine Faucon, Catherine Dhilly, Catherine Zawalich, Marie-Françoise Delcambre, Pascale Leignel, Marie-Claire Vandavelde. Laurence Vandamme

La réunion visait à **établir le plan** de la bibliographie MdN 2010 consacrée aux femmes. .

Tout d'abord, nous avons décidé, conjointement, d'abandonner l'idée des muses suite aux réactions et interprétations négatives !

Au cours de la réunion, nous avons consolidé l'idée que la bibliographie se consacre aux **créations de femmes** du monde, c'est-à-dire que nous ne recherchons que des documents ne datant pas de plus de 10 ans et réalisés par des **femmes vivantes** exclusivement. Dans l'introduction, nous parlerons des figures historiques, afin de mettre en lumière le chemin parcouru.

Concernant le contenu de la bibliographie, il nous est apparu que l'on pouvait regrouper la bibliographie en 5 sous-thèmes déclinés comme suit :

- ce qu'elles pensent*
- ce qu'elles créent*
- ce qu'elles découvrent*
- ce qu'elles revendiquent*
- celles qu'on ignore*

Ce qu'elles créent

-Peinture, sculpture, musique, cinéma, mode, architecture
Coordinatrice : Pascale Leignel

Ce qu'elles découvrent

-Scientifiques, exploratrices, astronomes, sportives, historiennes
Coordinateur : Laurent Lemaître

Ce qu'elles pensent

-Philosophie, religion, psychologie, sociologie
Coordinatrice : Marie-Françoise Delcambre

Ce qu'elles revendiquent

-Politique, justice, ni putes ni soumises, humanitaire, sexualité, syndicaliste, ONG, économie
Coordinatrice : Frédérique Barret

Celles qu'on ignore

-Les femmes battues, les mariages forcés...les humbles, les oubliées, les sans histoires mais qui "tissent le monde".
Coordinatrice : Marie-Claire Vandavelde

Ensuite, nous avons pensé à réaliser des encarts où nous pouvons mettre les documents qui ne rentrent pas dans une partie (les femmes au quotidien ou autre)

BUDGET : Le budget alloué sur le lot 9 (service commun) est de 5000 € pour toutes les antennes. Ce budget est réservé pour l'acquisition des **documents définitifs**. Pour aider à la décision, on a créé un panier par partie où chacun peut y mettre ses suggestions.

Post scriptum : N'oubliez pas de rechercher également des sites internet.

IMPORTANT : Veuillez penser à mettre sur votre carte les documents que vous avez pris

La prochaine réunion sur la bibliographie se déroulera le 3 juillet à 10h au Quesnoy.

Object de la prochaine réunion : Il serait bon que chacun constitue une sélection de documents, ainsi chacun pourra préciser sa partie si cela est nécessaire.

Rappel : La biblio 2010 doit être réalisée pour janvier 2010, de ce fait, cet été, il nous faut sélectionner les documents afin d'écrire les textes pour octobre.

En vous souhaitant une bonne journée

Cordialement.

Guillaume Willems

RETRO-PLANNING

16 novembre : La bibliographie doit être terminée (avec l'édition du président)

7 décembre : Relecture de la maquette de Cathie

15 décembre : Finalisation des corrections

28 décembre : Envoi de la bibliographie à la DIC

8 janvier : Impression

29 janvier : La bibliographie arrive aux bibliothèques relais

Microsoft Excel - liste_livres_2

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

100% Arial

C74 cinéma

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Selection d'ouvrages							
2	architecture industrielle	laborde, marie françoise	architecture	725,4 LAB A				
3	arras	bernard, anne	architecture	914,427 BER A				
4	art et jardins	jones, louis	architecture	712 JON A				
5	artistes et architectes	arnold francoise	architecture	720 ART	2006			
6	autour des terrasses	valmont josephine	architecture	643 VAL	2007			
7	buis et topiaire	scmid, ireen	architecture	634 SCH B	2004			
8	chapelles peintes du pays nicois	leclerc, germaine	architecture	755 LEC C	2003			
9	chez nous	kaushal, anita	architecture	643 KAU C	2008			
10	jardins et parcs contemporains	huclier, mareille	architecture	712 HUC J	1998			
11	l'architecture contemporaine	floquet, sophie	architecture	724 FLO A	2004			
12	astronomie : connaître et découvrir	casolie, fabienne	astronomie	520 CAS A	1998			
13	Astronomie : image de l'univers	vanin, gabriele	astronomie	520 VAN A	1995			
14	astronomie ciel et planètes	huau, isabelle	astronomie	523,4 AST DO	2004			
15	astronomie populaires	flammion, camille	astronomie	523 FLA A	2002			
16	ciel et étoiles	borg, janet	astronomie	523 C DOC	2001			
17	comment la terre est devenue ronde	mitsumasa, anno	astronomie	A ANN C	1982			
18	copain du ciel	masson, claudine	astronomie	DOC 520 COP	2005			
19	espace	sales, laure	astronomie	DOC 520 COP	2006			
20	étoiles et planète	claudine masson	astronomie	523 E DOC	2002			
21	itineraire d'étoiles	ariane bavelier	astronomie	792,8 BAV I	1987			
22	L'astronomie en question	drouin fabrice	astronomie	522 DRO A	2001			
23	l'astronomie de A à Z	mitton, jacqueline	astronomie	520 MIT A	1999			
24	L'astronomie est un jeu d'enfant	hartmann, mireille	astronomie	372,3 HAR A	2001			
25	L'espace	kolaczek, marie	astronomie	520 ESP	2008			
26	l'espace : pour répondre aux questions des enfants	beaumont, emilie	astronomie	523 E DOC	2002			
27	le collier de perles	desforges	Auteur de la La bicyclette bleu	R DEF C	2004			
28	comic-school	lin, selena	BD	741,5 COM	2008			
29	desine les mangas	caroline	BD	DOC 741,5 DE	2005			
30	fullmetal alchemsit	Arakawa, Hiromu	BD	BD FUL 1/	2005			
31	celle que je ne suis pas	sawatier vanyda	BD	BD CEL 1/3	2008			
32	nana	Ai, yazawa	BD	BD NAN 7/	2003			
33	démons et chimères	natsyky takaya	BD	BD DEM 1/	2008			
34	vague à l'âme	mari okazaki	BD	BD OZA V	2003			
35	Allée des rosiers	Lambour, Séverine	BD	BD ALL 1	2007			
36	Chocola et vanilla	Anno, Moyoco	BD	BD CHO 8	2008			
37	Clamp anthology	Clamp	BD	741,5 CLA	2004			
38	Emma	Moni, Kaoru	BD	BD EMM 1/7	2007			
39	Gokinjo	Yazawa, Ai	BD	BD GOK 1/7	2005			
40	Happy mania	Anno, Moyoco	BD	BD HAP 1/11	2005			
41	Infirmier après les cours [1] : hok ago hokenshitsu	Mizushiro, Setona	BD	BD INF 1/10	2006			
42	Kimi wa pet : au pied chên !	Ogawa, Yayoi	BD	BD KIM 1/14	2005			
43								
44								
45								

Prêt

démarrer

etat_de_fart_pou... biblio_et_cours_d... +++++Thém... aids_RAPPORT_d... compte_rendu - Mi... compte_rendu_du... stage PdD

electre Solutions bibliographiques professionnelles

LIVRES HEBDO · fj

Vous êtes connecté en tant que : François-Xavier FARINE

Retour à l'accueil | Nouvelle recherche

MES PANIERS Effectuer une action... 237 résultats

	Nom	#	Modèle	Type	Date	Prix
<input type="checkbox"/>	ce qu'elles créent	10	standard	commun	19/05/2009	272,00 EUR
<input type="checkbox"/>	ce qu'elles déco	8	standard	commun	19/05/2009	199,35 EUR
<input type="checkbox"/>	ce qu'elles pens	28	standard	commun	19/05/2009	▲
<input type="checkbox"/>	ce qu'elles rever	30	standard	commun	19/05/2009	▲
<input type="checkbox"/>	celles qu'on igno	15	standard	commun	19/05/2009	224,90 EUR

RESTREINDRE

Type de panier

- commun
- personnel
- administré

Panier

- Non archivé
- Archivé

Devis

- Non archivé
- Archivé

Bon de commande

- Non archivé
- Archivé

erminé Internet 100%

FR 15:42

Electre

Amarrer tous les paniers | Retour à l'accueil | Nouvelle recherche

PANIER

Nom: ce qu'elles pensent | Modèle: standard | Type: commun | Statut: panier non archivé | 29/05/2009 14:33:02 | #28

Page 1 de 1

Effectuer une action...

Titre	Auteur	ISBN	Ean	Editeur	Date	Qté
Profession, psychologue	Casoni, Dianne	978-2-7...	9782760621046	PRESSES DE L'U...	25/12/2009	1
Ce ne sont que des mots	MacKinnon, Cat...	978-2-7...	9782721005410	Des femmes-An...	29/03/2007	1
Comment faire face : et aller mieux qua...	Giorgis, Virginie	978-2-8...	9782848992945	Leduc.s éditions	15/04/2009	1
Déesse ou esclave ? : femmes hindou...	Foissy, Marie	978-2-7...	9782756801634	Atlantica	10/02/2009	1
Demain Dieu sera blonde...	Deutsch, Sylvia	978-2-3...	9782358100021	Res publica	09/04/2009	1
Éclats d'islam : chroniques d'un itinéraire...	Berger, Karima	978-2-2...	9782226183194	Albin Michel	04/03/2009	1
Expérience, science et lutte contre la p...	Dufo, Esther	978-2-2...	9782213644127	Fayard	06/05/2009	1
Femmes d'éternité	Föllmi, Danielle	978-2-7...	9782732440071	La Martinière	28/05/2009	1
Il y a deux sexes : essais de féminologie	Fouque, Antoine...	2-07-07...	9782070770670	Gallimard	18/03/2004	1
La Chine pense-t-elle ?	Chéng, Anne	978-2-2...	9782213642925	Fayard	22/04/2009	1
La danse des grand-mères : sur la jeu...	Estés, Clarissa ...	978-2-2...	9782253127512	LGF	20/05/2009	1
La femme parfaite : histoire de Barbie	Bazzano, Nicole...	978-2-3...	9782350211831	Naive	25/03/2009	1
La place des femmes dans la psychan...	Fainsilber, Liliane	2-7384-...	9782738484963	L'Harmattan	02/02/2000	1
La portée de l'ombre	Montrelay, Michèle	978-2-9...	9782918394006	Ed. des crépusc...	15/03/2009	1
L'âme est un corps de femme	Sissa, Giulia	2-7381-...	9782738107732	O. Jacob	18/02/2000	1
L'amour en plus : histoire de l'amour m...	Badinter, Elisabeth	978-2-2...	9782253029441	LGF	22/04/2009	1
L'art d'être infidèle : Paris, New York, T...	Druckerman, Pa...	978-2-9...	9782915134421	Saint-Simon	12/02/2009	1
Le bonheur d'être la maîtresse d'un ho...	Philippe, Anne-M...	978-2-8...	9782828910594	Favre	05/02/2009	1
Le plaisir de vivre	Ancelin Schütze...	978-2-2...	9782228903967	Payot	01/04/2009	1
Le sexe du savoir	Le Doeuff, Mich...	2-08-08...	9782080814616	Flammarion	08/03/2000	1
L'Eglise et les femmes	Chapy, Aubrée	978-2-9...	9782916053431	Editions Tempora	05/04/2009	1
Les béguines	Pancieria, Silvana	978-2-8...	9782873564247	Fidélité	02/04/2009	1
Loin de Médine : filles d'Ismaël	Djebar, Assia	978-2-2...	9782253136729	LGF	01/01/2009	1
Masculin, féminin, Vol. 1. La pensée de...	Héritier, Françoise	978-2-7...	9782738120403	O. Jacob	10/01/2008	1
Masculin, féminin, Vol. 2. Dissoudre la ...	Héritier, Françoise	978-2-7...	9782738120410	O. Jacob	10/01/2008	1
Politique des sexes	Agacinski, Sylvi...	978-2-7...	9782757810729	Points	05/03/2009	1
Pourquoi les femmes aiment-elles les h...	Hamon, Marie-C...	978-2-0...	9782020963817	Seuil	04/10/2007	1
Retour d'exil d'une femme recherchée :...	Castel, Hélène	978-2-0...	9782020967853	Seuil	05/02/2009	1

affichez 30 articles par page

veillez corriger les articles posant un problème à la valorisation.

Internet 100%

ermine

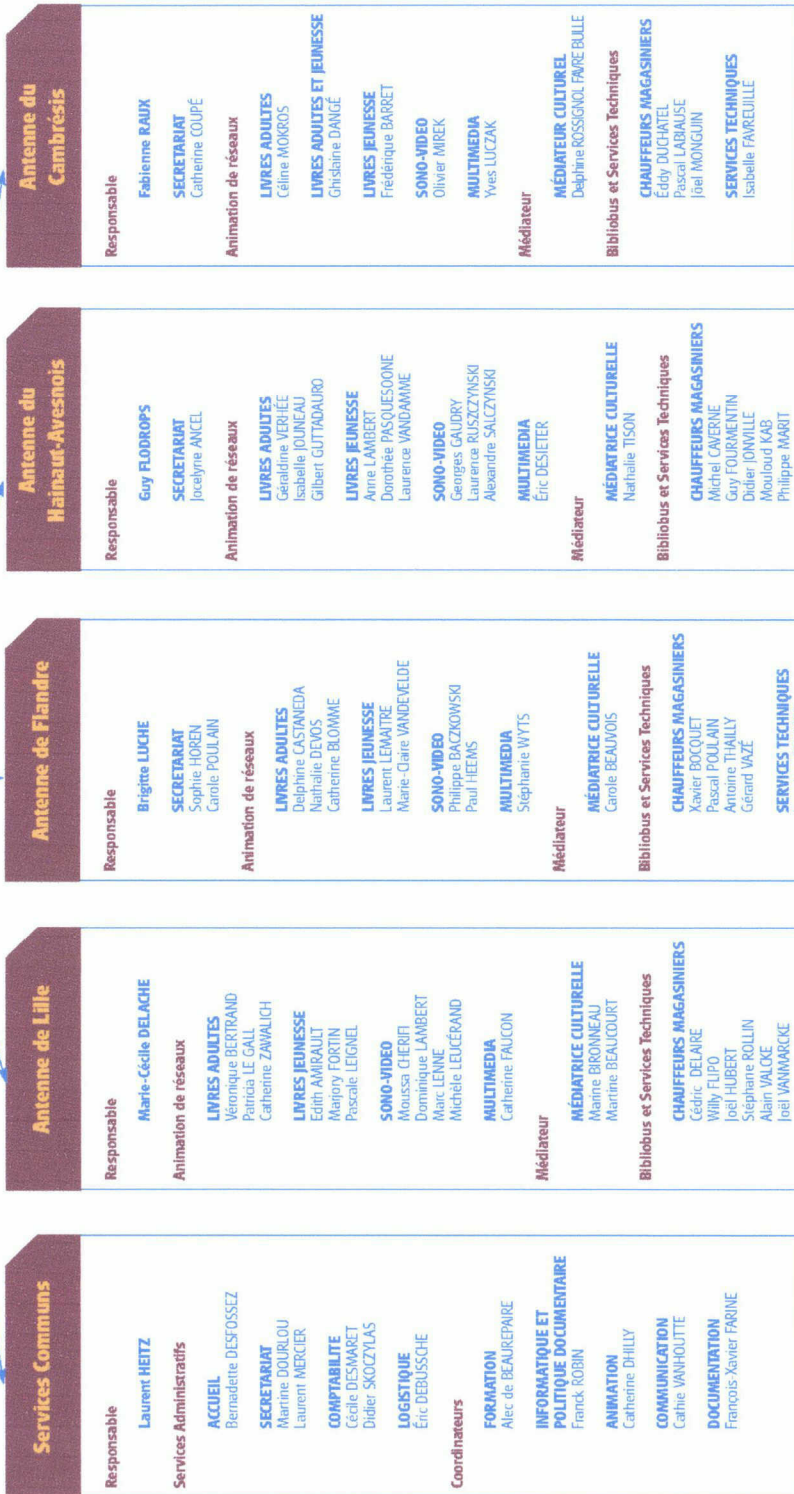
rapport de stage mas... Electre - Windows Int... FR 15:42

Organigramme

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD
Directrice
Marie-Odile PARIS-BULCKAEN

Direction de
l'Action Culturelle

Direction chargée du
développement et
de l'aménagement
DGA3



JUN 2008

Compte rendu de l'atelier « classement des collections » de la JBR de Quesnoy-sur-deule

Personnes présentes : Michèle Leucérand, Véronique Bertrand, Guillaume Willems, sans oublier les responsables des bibliothèques relais

Les albums

Aux prémisses de l'atelier, nous avons récapitulé les évolutions apparus concernant la cotation des albums : de l'abandon des bandes de couleurs concernant le niveau de lecture à aujourd'hui une simplification de la cotation (A pour album, FX pour policier, FF pour S.F)

Concernant le fonds jeunesse, nous avons donc abandonné la distinction de niveaux et de genres.

Il est apparu qu'il vaut mieux établir une distinction entre les albums pour tout petits et les albums mais de ne pas différencier les différences de niveau entre album afin de ne pas segmenter trop notre public !

De plus, dans un souci de lisibilité, il est apparu que coter les albums sur la couverture et la tranche faciliterait le travail des bibliothécaires et du public !

Il s'avère que le classement des collections jeunesse posent peu de problèmes et ne suscitent que peu de difficultés auprès des bibliothèques relais.

Un coin adolescent ?

Pourtant, un public suscite des questions, le public adolescent ! En effet, il apparait qu'on ne sait pas toujours ou mettre ce fonds, doit il être incorporé au fonds jeunesse, adulte ?

Certains utilisent la hauteur des étagères pour placer les documents pour adolescent en hauteur, certains utilisent des bandes de couleurs marqués ados/adultes pour les documents destinés à ce public.

Il existe en fin de compte, deux solutions pour répondre aux questionnements :

-Soit la création d'un coin à eux avec leur fonds spécifique

-Soit on ne les distingue pas et on les incorpore dans le fonds jeunesse ou adulte avec une mise en avant soit par listes soit autrement !

Les Cotes validés

Les cotes validées sont une liste d'indices arrêtés pour la cote et le rangement, elles sont d'ailleurs très bien perçues par les bibliothèques relais ! Ces cotes ne permettent pas de créer de nouvel indice, cependant, s'il y a un problème concernant un point, on peut contacter Véronique qui ajustera en conséquence.

Les documentaires

Le mélange des documentaires jeunesse et adulte permettrait de proposer une offre élargie au public, de plus, les documentaires jeunesse sont de bons documents de vulgarisation. Cela permet, de plus, d'enrichir des zones pauvres comme les documents jeunesse sur les pays !

D'ailleurs, certains responsables de bibliothèques relais confortent l'idée par des expérimentations réussies dans leurs bibliothèques ou des structures proches !
Un problème survient : le problème de place ! Afin de palier le manque de place, il est recommandé de désherber avant, on peut en outre placer les documentaires jeunesse dans une petite étagère plus adaptée en hauteur aux petits et à côté les documentaires adultes dans une étagère pour grands ! On rassemble les documentaires sans les rassembler physiquement !

Concernant les dvd documentaires, il est apparu qu'il était plus sage de placer ces films documentaires dans le rayon dvd ou de les regrouper à la fin de chaque classe

Vis à vis du mélange des documentaires, on ne mélange pas les documentaires tout petit, ils sont l'exception qui confirme la règle

La MdN va réaliser un essai quand au mélange documentaire jeunesse et adulte, le fait de conserver les côtes habituelles permettant de différencier les documentaires adultes et jeunesse

Concernant le prêt de documentaire dans le bibliobus plusieurs solutions s'arc-boutent : en effet, on peut globaliser le nombre de prêts de documentaires sans plus faire de distinction entre jeunesse et adulte ou faire deux piles, une pile jeunesse et une pile adulte pendant la sélection ! Un dernier problème apparaît : quand le prêt de documents est payant pour les adultes soit à partir de 12ans, soit 16 ou 18 ans, comment faire vis-à-vis des prêts de documentaires adultes ?

Les BD

Pour finir, nous avons parlé des BD

Pour rappel, les BD sont dorénavant mélangées sans distinction sauf pour les BD trop violentes et à caractère érotique ou le logo public averti a été accolé !

Plusieurs questionnements ont vu le jour ! Ce qu'il ressort, c'est que les BD qui ne plaisent pas aux jeunes ne seront pas empruntées par ceux-ci, balayant le problème de la différence entre les publics visés et les BD ! On a vu une certaine véhémence concernant le fait de regrouper les BD entre elles, hors les romans pour adolescent sont souvent plus rudes que ne le sont les BD, de plus, dans les BD dites jeunesse on retrouve des séries assez évocatrices (Ex : Aria)

Concernant le problème des parents, il est apparu que le meilleur moyen était encore de leur faire signer le règlement signifiant qu'ils sont responsables des choix de documents de leurs enfants en choisissant avec eux soit en contrôlant les BD à leur retour à la maison !

Il est apparu que la majorité des bibliothèques relais continuait à séparer les BD jeunesse et adultes !

Des réunions de réseaux seront organisées prochainement sur la BD !

Autre point survenus :

Nous avons également mis en avant le fait de mettre moins en avant (physiquement) les romans et plus les documentaires puisque les romans sont le fonds le plus apprécié, il n'a pas besoin d'être mis en avant !

L'objet de ce mémoire est d'apporter aux professionnelles de l'information une réflexion sur la place de la bibliographie comme moyen de mise en valeur de leur fonds. Il s'agit de mettre en lumière l'intérêt de la bibliographie mais aussi ses limites. Comment peut-on mettre en avant le fonds documentaire d'une bibliothèque ? Il s'agit, ici, d'évoquer la place de la bibliographie, les problèmes apparus, les projections possibles, en prenant en exemple la Médiathèque départementale du Nord.

Bibliographie-Mise en valeur-valorisation-fonds documentaire-Bibliothèque

I want to show the interest of the bibliography to enhance the library. How can you enhance a library ?

To answer of the question, I realised a bibliography to the "Médiathèque départementale du Nord" (north library department) The bibliography is a good means to enhance but it isn't the alone.

Bibliography-development- Enhance-Library